



## GUIDE ECTS DE L'USJ



### LE TRAVAIL PERSONNEL CONTRÔLÉ

---

#### **1. Définition :**

Le travail personnel contrôlé - TPC - est une mesure qui fait partie de l'enseignement universitaire et qui se décline ainsi :

*Travail :*

- Choix du sujet : implication de l'étudiant dans son processus d'apprentissage
- Démarche : interaction entre l'enseignant et l'étudiant
- Aboutissement : produit observable et/ou mesurable par l'enseignant

*Personnel :*

- Implication active de l'étudiant
- Implication interactive au sein d'un travail de groupe

*Contrôlé :*

- Accompagnement pédagogique
- Interaction entre enseignant et étudiant
- Evaluation formative et évaluation sommative

#### **2. Articles USJ de références**

Article 4 : Acquisition des connaissances :

*« Dans chaque matière, l'étudiant acquiert des connaissances en suivant des cours présentiels ou en fournissant un travail personnel contrôlé.*

- *Le travail personnel contrôlé (TPC) peut prendre des formes diverses selon les disciplines : rédaction d'une note de lecture ou d'une note de recherche, préparation d'un exposé, ...*
- *La proportion cours/travail personnel contrôlé dépend de la matière ; elle est souvent de 70% - 30%.*
- *S'ils sont nombreux, les étudiants suivant une même matière, sont divisés en plusieurs groupes. »*

### 3. Principes pédagogiques :

- Rôle de l'étudiant : au centre de l'apprentissage, acteur principal dans sa formation ; implication individuelle de chacun, même au sein d'un travail en équipe.
- Pédagogie de contrat : responsabilité et autonomie, engagement personnel, motivation intrinsèque, initiative, liberté de choix.
- Approche par compétences, intégration d'objectifs en fonction d'un savoir-faire dans une situation donnée.
- Méthodes actives et variées d'enseignement favorisant l'esprit critique et de synthèse, les capacités d'analyse.
- Différentes formes de TPC : travail de recherche, travail pratique, travail dirigé, stage, enquête sur le terrain.

### 4. Dimensions opérationnelles :

#### 4.1. Compétences transversales ciblées

- Délimiter un sujet
- Formuler une problématique
- Effectuer une analyse
- Se documenter et noter des références bibliographiques
- Elaborer une recherche et traiter des informations
- Appliquer une démarche d'autoévaluation continue

#### 4.2. Formes de TPC

- TPC individuels et TPC de groupe
- TPC de recherche et TPC d'action
- TPC oraux et TPC écrits
- TPC spécifiques et les TPC d'intégration

#### Liste indicative

Variable	Paramètre	Contenu	√
<b>Modalités de travail</b>	<i>Individuel</i>	Exigence individuelle.	
	<i>Collectif</i>	Travail en équipe et implication individuelle.	
<b>Nature du travail</b>	<i>Recherche</i>	Note de lecture	
		Note de recherche	
		Résumé	
		Essai	
		Étude	
		Autres	
	<i>Action</i>	Observation de terrain	
		Étude de cas	
		Réalisation d'un projet	
		Développement d'un plan d'action	
		Élaboration d'une carte de route	
		Autres	

<b>Modalités de présentation</b>	<i>Écrite</i>	Fiche de synthèse	
		Résumé	
		Compte rendu	
		Rapport d'étude	
		Note de lecture	
		Autres	
	<i>Orale</i>	Exposé oral	
		Soutenance d'un projet	
		Animation d'une activité	
		Forum de discussion	
		Débat	
	Autres		
<b>Genres</b>	<i>Spécifique</i>	Dans le cadre d'une matière, indépendamment des autres	
	<i>D'intégration/ Intégrateur ?</i>	Dans le cadre de plusieurs matières, ciblant les mêmes compétences, dans un seul TPC	

#### 4.3. Procédures d'accompagnement

- Dispositif intégré à l'horaire des cours et selon un calendrier précis.
- Rencontres régulières entre étudiant et enseignant, suivant un horaire précis.
- Correspondance via le courriel ou un environnement numérique d'apprentissage.

#### 4.4. Procédures d'évaluation des TPC :

- L'évaluation porte sur la démarche personnelle autant que sur la production définitive.
- Les dimensions à évaluer et à valider sont relatives aux objectifs du cours et aux caractéristiques de la nature du TPC choisi.
- L'étudiant participe, avec l'enseignant, au processus d'évaluation formative pour faire un bilan de progression de ses acquis.
- L'enseignant est celui qui effectue le bilan du produit et valide les connaissances acquises ; il est le responsable de l'évaluation sommative.

#### *Démarche suivie*

<b>Phase</b>	<b>Activités</b>
<b>Préparation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fixer une finalité et des objectifs ; préciser les sujets à traiter et les annexer au syllabus de la matière à enseigner.</li> <li>➤ Développer une consigne claire sur les exigences et la démarche à adopter par l'étudiant pour la réalisation de son travail.</li> <li>➤ Prévoir une rencontre individuelle avec l'étudiant pour s'entendre sur le choix du thème et l'échéancier à respecter.</li> <li>➤ Spécifier les exigences de la partie individuelle dans un</li> </ul>

	<p>travail de groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Avoir un référentiel clair et une grille d'évaluation.</li><li>➤ Communiquer les critères d'évaluation aux étudiants concernés.</li></ul>
--	---

### **5. Critères d'évaluation du dispositif**

<i>Evaluation formative</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Faire une mise au point avec l'étudiant dans le but d'améliorer son rendement.</li><li>➤ Prévoir une remédiation en fonction des besoins.</li></ul>
<i>Evaluation sommative</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Juger avec l'étudiant de la qualité du produit par rapport aux objectifs.</li><li>➤ Noter le travail définitif.</li></ul>

---